



Libye : Sarkozy, Cameron et BHL en route vers la CPI ?

Par [Maître Gilles Devers](#)

Mondialisation.ca, 18 septembre 2016

[Les Actualités du Droit](#) 15 septembre 2016

Région : [L'Europe](#), [Moyen-Orient et Afrique du Nord](#)

Thème: [Crimes contre l'humanité](#), [Loi et Justice](#)

Photo : BHL et Sarkozy

Ce massacre organisé en Libye était visible dès les premiers jours, avec l'activisme insensé de Bernard-Henri Lévy, et ses amours fugaces avec Sarko. À l'époque, Martine Aubry, première secrétaire du PS, approuvait cette réussite... Et Blanco en était tout excité... En effet, le but était, selon la propagande, de chasser un dictateur et d'établir la démocratie... avec quelques inévitables petits inconvénients secondaires. Air connu...

Devant le désastre, la France a organisé une commission parlementaire afin d'identifier l'ensemble des responsabilités politiques... Non rassurez-vous, la France n'a rien fait. Le consensus national est total pour, quoi qu'il arrive, légitimer ce que fait la France pour garder sa place en Afrique, son empire jamais décolonisé.

Il n'y a donc eu aucune commission parlementaire, et ce pour une raison simple : c'est parce que c'est un sujet sérieux, et en cherchant des responsabilités, on risque de les trouver. Non, il faut mieux exciter les foules sur les trois burkinis de Nice, et les discours sur la peur.

C'est la Grande-Bretagne qui a mis en place une commission parlementaire, laquelle vient de déposer son rapport sur l'intervention de 2011.



Cameron et Sarkozy

Pour le rapport, cette intervention était fondée « sur des suppositions erronées et une compréhension incomplète du pays et de la situation ». Les décisions ont été prises en exagérant la menace contre les civils de Bengazi – une opération militaire minimale stoppée en 24 heures – et en ignorant que les plus actifs de la rébellion étaient les islamistes. Les

conclusions sont claires : la campagne de bombardements a causé l'effondrement politique et économique de la Libye.

Selon, Sidney Blumenthal, conseiller d'Hillary Clinton, les objectifs de Sarko étaient de cinq ordres :

- Obtenir une plus grande part de la production de pétrole libyenne ;
- Accroître l'influence française en Afrique du Nord ;
- Permettre aux armées françaises de réaffirmer leur position dans le monde ;
- Répondre aux projets de Kadhafi de supplanter la France en Afrique francophone ;
- Améliorer sa situation politique en France.

Les parlementaires soulignent que quatre de ces cinq facteurs correspondaient à l'intérêt de la France, alors que le cinquième « représentait l'intérêt politique personnel du président Sarkozy », un an avant la présidentielle de 2012, dans « une attitude proactive en Méditerranée censée répondre aux préoccupations des électeurs en matière d'immigration ».

Alain Juppé, alors ministre des affaires étrangères de Nicolas Sarkozy, avait été tout aussi incompetent et dangereux : « La situation sur le terrain est plus alarmante que jamais. Il nous reste très peu de temps, c'est peut-être une question d'heures. » Ah oui, papy ? Selon le rapport, les menaces pesant sur les habitants de Benghazi « ont été grossièrement exagérées ».

Il reste juste à souhaiter que les populations libyennes s'organisent et déposent plainte contre Sarkozy, Cameron et BHL devant la Cour pénale internationale. La France et la Grande-Bretagne ayant ratifié le traité, ses agents doivent assumer leurs responsabilités lorsqu'ils s'engagent dans un conflit armé international. La loi est la même pour tous, non ?

Gilles Devers

La source originale de cet article est [Les Actualités du Droit](#)
Copyright © [Maître Gilles Devers](#), [Les Actualités du Droit](#), 2016

Articles Par : [Maître Gilles Devers](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca